

**DELIBERATION**  
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 27 Février 2017

**Délibération n°12 - 2017 relative au Compte financier de l'exercice 2016**

**VU le Code de l'éducation, et notamment son article L712-3-IV-2°,  
VU les articles R719-101 à R719-104 du code de l'éducation,  
Vu l'article 212 du décret n°2012-1246 relatif à la gestion budgétaire et  
comptable publique,**

Considérant que le quorum physique est constaté,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve le Compte financier de l'exercice 2016, accompagné du rapport de gestion de l'ordonnateur.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	24
Membres en exercice	36	Membres représentés	8
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	8		

Décompte des suffrages

Votants	32	Pour	24	Contre	0	Abstentions	8
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée


**Visa du Président**  
  
**Guillaume GELLE**

Document en annexe au présent extrait : Compte financier de l'exercice 2016

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 03-03-2017

Document mis en ligne le : 03-03-2017